

AVIS DE CONCERTATION PRÉALABLE

du 23 septembre au 5 novembre 2026

Développement de la station de transfert d'énergie par pompage de Montézic (Aveyron) : LE PROJET MONTÉZIC 2

L'objet de la concertation préalable

Porté par EDF et RTE, le projet Montézic 2 prévoit l'ajout de deux nouveaux groupes turbine-pompe réversibles à la station de transfert d'énergie par pompage (STEP) de Montézic (Aveyron), actuellement en exploitation (ci-après désignée par Montézic 1). Ces derniers prendraient place dans une nouvelle centrale souterraine à créer.

Ce projet permettrait d'augmenter de 50 % la puissance de la STEP de Montézic 1 (+ 460 MW) en s'appuyant majoritairement sur les infrastructures existantes, notamment les retenues d'eau supérieure (réservoir de Montézic) et inférieure (barrage de Couesques) qui resteraient inchangées. L'essentiel des ouvrages associés au projet seraient réalisés en souterrain, à proximité des installations existantes. Les principaux aménagements de surface comprendraient l'extension du poste électrique exploité par RTE, la création d'une plateforme technique d'environ 2000 m² à l'entrée de la galerie d'accès et l'extension des bâtiments dédiés au personnel d'exploitation.

Le projet Montézic 2 répond aux besoins croissants du système électrique français dans le contexte de la transition énergétique. Il vise à renforcer les capacités de stockage et de production de la STEP de Montézic 1, afin d'accompagner le développement des énergies renouvelables et de contribuer à la sécurité d'approvisionnement en électricité. Il s'inscrit dans le cadre de la Programmation pluriannuelle de l'énergie 2026-2035 (PPE3) qui identifie le développement des capacités de stockage hydraulique comme un levier essentiel de la transition énergétique.

Montézic 2 représente un investissement de près de 700 millions d'euros. Les travaux de réalisation sont envisagés à partir de 2028 avec une mise en service de la nouvelle centrale prévue en 2035. Environ 250 personnes en simultané sont attendues au plus fort du chantier.

À ce stade des études, les communes potentiellement concernées par le projet sont : Brommat, Campouriez, Lacroix-Barrez, Lapeyrugue, Montézic, Murols, Saint-Hippolyte, Saint-Symphorien-de-Thénières.

Le cadre de la concertation préalable

Afin d'associer le public à l'élaboration de ce projet, EDF a choisi d'organiser volontairement une concertation préalable du public, conformément aux articles L. 121-16, L. 121-17, I et R. 121-19 à 21 du Code de l'environnement.

La concertation préalable permettra notamment de débattre de l'opportunité, des objectifs, des caractéristiques principales du projet, des enjeux socio-économiques qui s'y attachent ainsi que les enjeux sur l'environnement et l'aménagement du territoire. Cette concertation permettra de présenter des solutions alternatives. Elle portera aussi sur des modalités d'information et de participation du public après la concertation préalable.

Durée et modalités de la concertation préalable

La concertation préalable se déroulera du 23 septembre au 5 novembre 2026 (minuit).

Le site www.concertation-montezic2.fr regroupera les informations relatives au projet. Il permettra notamment de télécharger le dossier soumis à la concertation. Il présentera les modalités de participation

proposées au public et sera régulièrement mis à jour pour rendre compte du déroulement de la concertation.

Le dossier de concertation sera également consultable, à compter du début de la concertation, dans les mairies de Brommat, Campouriez, Lacroix-Barrez, Lapeyrugue, Montézic, Murols, Saint-Hippolyte et Saint-Symphorien-de-Thénières, ainsi qu'au siège de la Communauté de communes Aubrac Carladez Viadène (aux horaires habituels d'ouverture au public).

Pour s'exprimer, les personnes intéressées pourront :

→ **Prendre part aux différentes rencontres de la concertation :**

Réunions publiques

- jeudi 24 septembre à 18h, à Montézic (salle des fêtes)
- jeudi 29 octobre à 18h, à Saint-Hippolyte (salle des fêtes)

Ateliers

- « Environnement, eau, énergie », jeudi 1^{er} octobre à 18h à Entraygues-sur-Truyère (salle multiculturelle)
- « Accueil du chantier (hébergement...) », mardi 6 octobre à 9h30 à Montézic (L'Oustal)
- « Cadre de vie », mardi 6 octobre à 18h, à Lacroix-Barrez (salle des fêtes)

Webinaire

- « Opportunités économiques et marchés », lundi 28 septembre à 17h (lien de connexion sur le site www.concertation-montezic2.fr)

Débats sur les marchés

- jeudi 24 septembre, marché de Saint-Amans-des-Cots
- jeudi 15 octobre, marché de Mur-de-Barrez

D'autres modalités de concertation, dont des visites de la centrale de Montézic 1 (sur inscription), pourront être proposées durant la concertation. Pour en prendre connaissance, rendez-vous sur www.concertation-montezic2.fr

L'équipe d'EDF sera par ailleurs présente au salon des maires de l'Aveyron, le 8 octobre, pour échanger avec les élus qui le souhaitent sur le projet.

→ **Poser une question, émettre un avis, faire des propositions** durant toute la concertation :

Via le site internet www.concertation-montezic2.fr

En écrivant à : EDF - Concertation Montézic 2 – 14 avenue du Garric – 15000 Aurillac

Au terme de la concertation préalable, EDF et RTE établiront un bilan. Ce bilan sera rendu public dans un délai de 3 mois à compter de la clôture et sera accompagné de la présentation des mesures jugées nécessaires pour tenir compte des enseignements de la concertation.